Réunion de lancement de la Vague C

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les grands principes d'évaluation



- Des principes fondateurs qui demeurent : collégialité, transparence, égalité de traitement
- Des évaluations en soutien à la politique des établissements
- Une évaluation des établissements, des formations et des entités de recherche
- Deux orientations fortes :
 - L'évaluation des politiques de site
 - Des améliorations par type d'évaluation en vue de simplification

La vague C, en quelques chiffres



- 3ème campagne d'évaluation, 47 établissements
 - Alsace
 - Lorraine
 - Limousin / Poitou-Charente / Centre-Val-de-Loire -Champagne-Ardenne
 - Picardie
 - PACA
 - Corse
 - Regroupés au sein de 3 Comue et 4 associations, et la Corse
- Un champ élargi aux formations de santé, aux masters MEEF et à la gouvernance des ESPE

Le processus général d'évaluation



Information entre janvier et février

- Des réunions d'information et d'échanges avec l'ensemble des personnels concernés des établissements
- Les représentants du HCERES se déplacent sur « site ».
- 9 réunions en janvier et février 2016 : 1 par « site »
- Des réunions en deux temps :
 - Avec les directions des regroupements sur l'évaluation de la politique de site (1 ou 2 représentants par établissements concernés)
 - Par ateliers (établissements, formations et entités de recherche) avec l'ensemble des personnels concernés

Le processus général d'évaluation



 Envoi au HCERES des listes des entités à évaluer (entités de recherche et formations) pour le 24 mars 2016

- Ouverture de la plateforme Pelican de dépôt des dossiers d'autoévaluation, en juillet 2016
- Dépôt des dossiers d'autoévaluation sur la plateforme Pelican pour le 13 octobre 2016